

Démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt

Mémoire



679 rue De la Sablière, Bois-des-Filion QC, J6Z 4T2

Préparé par :

Bruno Boucher, ing.f.
Directeur des opérations

6 avril 2024

Table des matières

1. La Fédération Québécoise des Club Quads.....	2
2. Intérêt porté pour la consultation sur l'avenir de la forêt.....	3
3. Commentaires sur l'avenir de la forêt.....	4
4. Coordonnées.....	7
Annexe 1 – Cartes des sentiers quad en territoire public.....	8
Annexe 2 – Politique écologique et planification stratégique environnementale de la FQCQ.....	9

Consultation - Démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt

1. La Fédération Québécoise des Clubs Quads

La Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) est une union de plusieurs associations que sont les clubs quads. La FQCQ est un organisme sans but lucratif, qui a pour but et objet le développement du loisir sportif quad au Québec.

La Fédération Québécoise des Clubs Quads c'est aussi :

- La FQCQ est composé d'un conseil d'administration formé de 9 administrateurs bénévoles.
- Plus de 105 clubs présents à travers la province de Québec.
- Près de 55 000 adeptes membre d'un club quad.
- Plus de 25 000 km de sentiers fédérés dont plus de 10 000 km en territoire public.
- Un réseau de sentiers hivernaux, estivaux et 4 saisons.
- Plus de 215 surfaceuses aidant à l'entretien des sentiers.
- Plus de 1,5 milliard \$ de retombées économiques centrées annuellement.
- Un groupe de plus de 1 596 agents de surveillance de sentiers bénévoles et 48 agents fédérés qui sillonnent le Québec.
- Plus de 3 000 bénévoles œuvrant au sein des clubs à l'entretien des sentiers et aux activités locales.

2. Intérêt porté pour la consultation sur l'avenir des forêts

La FQCQ et ses clubs affiliés entretiennent plus de 10 000 km de sentier sur les terres du domaine de l'état (voir carte à l'annexe 1). De plus, dans le développement futur de l'activité, des centaines de kilomètres de nouveau sentier seront aménagés sur les terres publiques. Il est donc important pour notre fédération de se positionner sur l'avenir de la forêt québécoise car celle-ci affectera le développement de notre activité, l'émission de nos différents droits de circulation et permis d'autorisation, et finalement sur l'aménagement, la gestion et l'entretien de nos sentiers (Clubs Quads et FQCQ).

3. Commentaires sur l'avenir de la forêt

Thématique 3 – Conciliation des usages :

Quels changements pourraient être apportés afin que les mécanismes de participation en place permettent de mieux prendre en compte les valeurs et les besoins exprimés par les personnes et organismes concernés par la gestion des forêts publiques?

Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT):

La Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) et ses clubs quads affiliés participent activement aux discussions des TLGIRT en tant que représentant des activités de véhicules hors-route et autres activités se déroulant en forêt. Présentement, ces tables permettent de consulter tous les intervenants de la forêt publique sur des aspects forestiers et de territoires. À ce que nous constatons, ces activités de consultation tournent principalement au niveau des besoins de l'industrie forestière et des besoins votre ministère. On n'y parle très rarement des besoins des autres utilisateurs de la forêt publique.

Comme fédération, nous avons des préoccupations d'ordre régionales et provinciales sur l'accès au territoire publique et nous constatons malheureusement, que votre ministère refuse toutes discussions de ces aspects au TLGIRT considérant que ces tables ne servent

pas à consulter les autres utilisateurs du territoire sur des projets autres que forestier. Pourtant, tous les intervenants principaux ayant des activités sur le territoire public sont présent à ces tables. Nous croyons que ces tables devraient permettre aussi de soulever, d'apporter et discuter des préoccupations et enjeux des autres utilisateurs du territoire dans un esprit de collaboration collective.

À titre d'exemple, en 2021, la FQCQ et ses clubs de la région Lanaudière étaient dans le processus de consultation demandée par le MRNF pour l'émission de droit de tarifé en territoire public pour les utilisateurs Quad seulement sur des chemins forestiers entretenus et aménagés par ces clubs (art 69 de la Loi sur les véhicules hors route). Le MRNF nous demandait de consulter tous les autres utilisateurs de la forêt publique de la région afin d'avoir leur opinion sur cette mesure. Comme nous participions activement à la TLGIRT Lanaudière, nous avons demandé de traiter de ce sujet à la table ce qui a été fait. Nous avons eu les réponses des membres de la Table que nous avons pris soins de transféré au MRNF afin de démontrer le sérieux de notre processus de consultation envers les autres utilisateurs de la forêt publique. Le MRNF a refusé sans égard notre processus de consultation en justifiant que la TLGIRT n'était pas le bon canal pour le faire. Alors, pourquoi les consultations des TLGIRT sont bonnes pour le MRNF et l'industrie forestière et non pas pour les **autres utilisateurs** du territoire ?

Saviez-vous que l'activité VHR (quad et motoneige) procure plus de retombées économiques dans certaines régions que l'activité forestière....

Consultation sur les grandes orientations:

La Fédération Québécoise des Clubs Quads et 81 de ses 105 clubs quads bénévoles affiliés entretiennent environ 10 000 km de sentiers et chemins multiusages en territoire public.

La FQCQ et ses clubs sont rarement invités ou considérés lors des consultations du ministère sur plusieurs aspects du territoire public. Pourtant, notre présence est importante sur l'ensemble du territoire québécois. Nous serions enchantés de participer à vos consultations.

La FQCQ et ses clubs sont présent sur plusieurs TLGIRT au Québec qui veulent bien nous que nous participions à leurs travaux comme représentant des activités VHR en forêt. Nous sommes collaboratifs et participatifs.

Nous constatons que pour votre ministère, les activités récréatives et touristiques en forêt sont loin d'être important car nous n'avons pas été invité à cette consultation importante sur l'avenir des forêts et vous n'avez même pas de catégorie d'intervenant pour nous. Nous sommes souvent dans AUTRE. Pourtant en territoire public, en plus de la FQCQ, d'autres acteurs de ce milieu sont présents partout au Québec et mérite d'être consulté. Nous en sommes excessivement déçus.

Pourtant, nous sommes un excellent partenaire afin de faire de l'éducation populaire auprès d'un public cible lorsque nous parlons de préservation forestière. Ainsi, nous avons une planification stratégique en environnement et acceptabilité social qui prends en compte l'avenir de notre activité et ses impacts (voir annexe 2). Un chargé de projet est responsable de sa réalisation et sa diffusion, et d'entretenir des relations collaboratrices avec nos partenaires environnementaux, fauniques et sociaux.

Consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré:

Nous sommes souvent impliqués dans ces consultations seulement si nous sommes impactés directement. Il faut poursuivre ces consultations.

Est-ce que tous les usages du territoire forestier public devraient faire l'objet d'un processus d'harmonisation, comme c'est le cas pour l'aménagement forestier? Expliquez pourquoi.

En effet, tous les utilisateurs du territoire forestier public devraient faire l'objet d'un processus d'harmonisation car certains de leurs interventions ont des impacts qui pourraient être importants pour les autres utilisateurs. Pour la Fédération Québécoise des Clubs Quads, l'aménagement de nouveaux sentiers ont surement des impacts sur les autres intervenants et il est essentiel de les connaître afin d'en diminuer les impacts pour les autres. Même choses pour les autres intervenants, leurs activités et développement

peuvent avoir des impacts sur l'activité quad. Il est donc important de les connaître afin d'adapter notre pratique à ceux-ci.

Comment le processus d'harmonisation devrait-il être appliqué lors de la délivrance d'autres droits qui n'en font pas l'objet actuellement, par exemple, les baux de villégiature, les permis de pourvoirie, les droits exclusifs de piégeage?

Il faudrait un processus de consultation auprès des autres utilisateurs du territoire public qui pourraient être impactés par ces autres droits émis. Les TLGIRT seraient l'endroit idéal pour le faire.

Thématique 4 – Développement économique et retombées régionales

Sous-thème 1. Contribution de la forêt au développement et à la décarbonation de l'économie

Quels changements pourraient être apportés pour que la forêt contribue davantage au développement économique, aux emplois et aux retombées régionales?

Il faudrait s'assurer que le ministère reconnaisse vraiment les autres utilisateurs de la forêt publique québécoise qui apportent des retombées socio-économiques importantes pour les régions du Québec et leur donner la place qu'il leur revient. Présentement, le ministère a des idées préconçues sur les apports économiques et la création d'emploi reliés à la forêt qui sont centré principalement sur l'industrie forestière. À titre d'exemple pour la région de la Gaspésie, l'activité VHR procure plus de retombées économiques que l'activité forestière.

Quelles sont les opportunités d'avenir pour le secteur forestier et les autres activités liées à la forêt, et quels sont les défis régionaux associés?

Selon nous, toutes les activités récréatives liées à la forêt seront de plus en plus importantes dans l'avenir. La population veut s'approprier son territoire et pouvoir en jouir. Ce sera un grand défi au niveau de l'harmonisation des usages dans les régions.

Sous-thème 3. Régionalisation de la gestion

Quels changements pourraient être apportés pour favoriser l'implication des acteurs régionaux intéressés par la gestion des forêts publiques et assurer la prise en compte de leur choix de développement?

Nous croyons que certains outils en place pourraient permettre de s'impliquer dans la gestion des forêts publiques. Il faudrait laisser plus de place du TRGIRT et diversifier ses représentants pour mieux faire valoir les besoins de tous. On pourra ainsi mieux prendre en compte les besoins de tous dans les choix de développement du territoire.

Autres commentaires sur la consultation :

La Fédération Québécoise des Clubs Quads aurait aimé être invitée à la consultation considérant l'importance de son activité sur le territoire publique (plus de 10 000 km de sentiers entretenus). Il s'agit d'une démonstration évidente de la méconnaissance du MRNF de notre activité et de notre apport économique pour les régions du Québec.

4. Coordonnées

Fédération Québécoise des Clubs Quads

679 rue De la Sablière, Bois-des-Filion QC, J6Z 4T2

Personne à contacter :

Yohan Perron, directeur général

Téléphone : (514) 252-3050



Yohan Perron, directeur général

5 avril 2024

Date



Bruno Boucher, ing.f., directeur des opérations

5 avril 2024

Date

Annexe 1

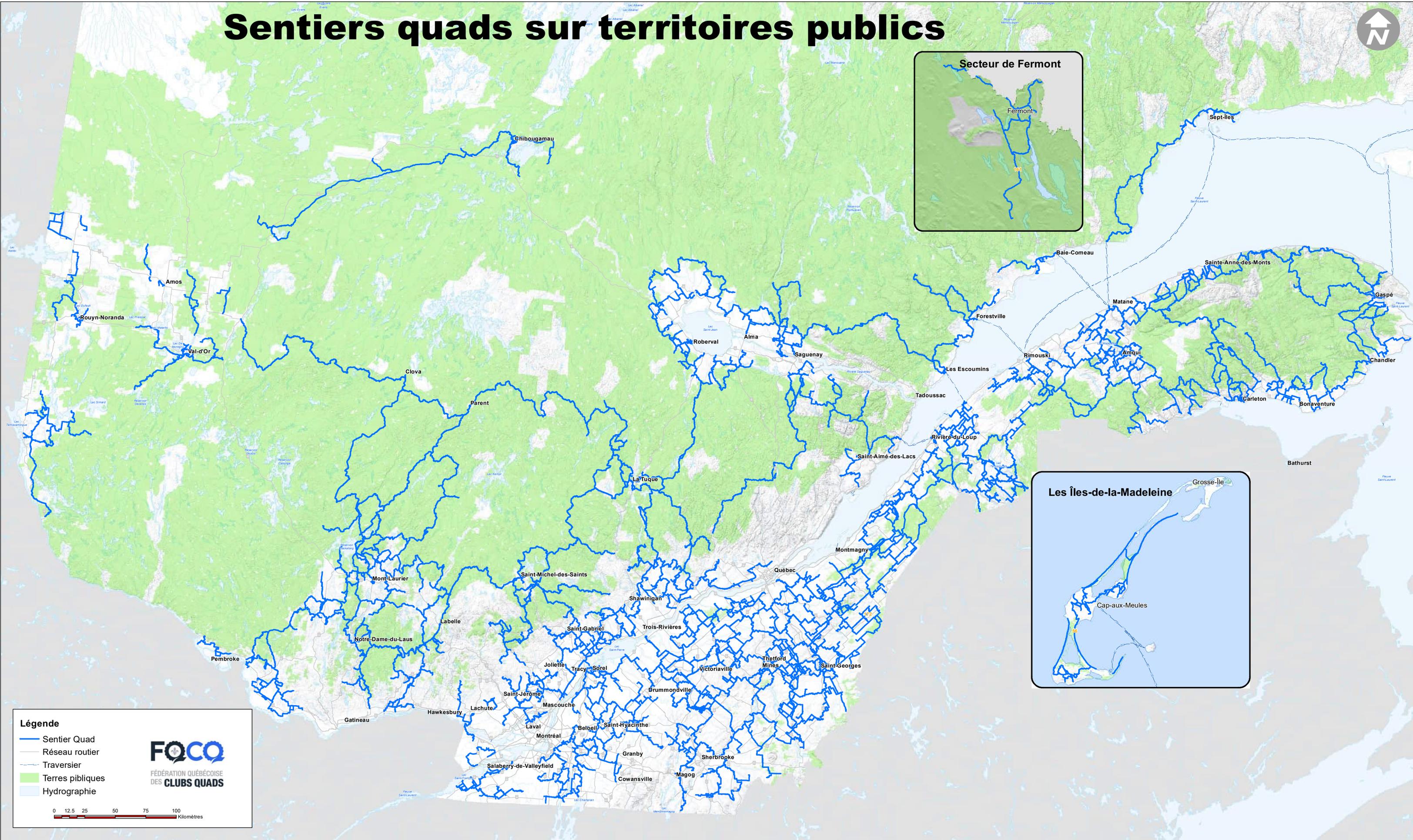
Sentiers quads sur territoires publics



Légende

- Sentier Quad
- Réseau routier
- Traversier
- Terres publiques
- Hydrographie

0 12.5 25 50 75 100 Kilomètres



Annexe 2

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES **CLUBS QUADS**

AVRIL 2023

Politique écologique et planification stratégique environnementale de la FQCQ

PRÉPARÉ PAR

Sous-comité responsabilité
environnementale et écologique

Allard Pierre

Auger Michel

Boucher Bruno

Fortin Marc

Laurendeau Michel

St-Pierre Sophie

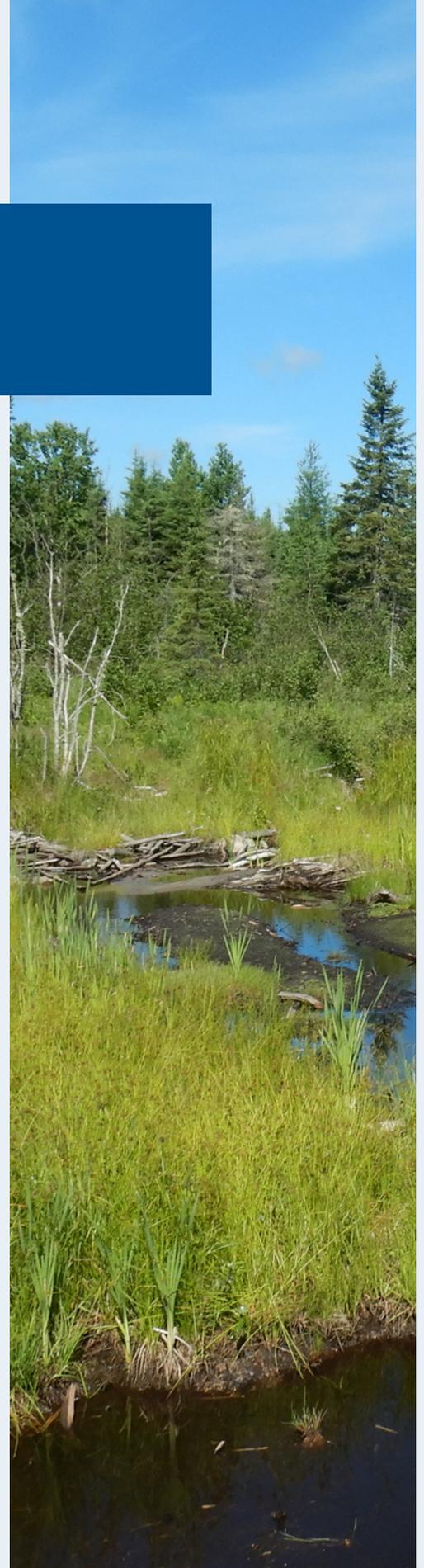
Tables des matières

Avant-propos	1
Situation actuelle	4
Problématique	9
Quelques statistiques	11
Enjeux	13
Axes d'intervention	13
1. CONNAISSANCE DES PROJETS ET ACTIONS ACTUELS	13
2. MULTIPLIER LES ACTIONS	14
3. MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES RELATIONS	14
4. RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE	14
5. FINANCEMENT COHÉRENT	15
6. LEADERSHIP POSITIF	15
7. GAGNER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE	15
8. DIFFUSER, COMMUNIQUER, FAIRE SAVOIR	16
But	17
Objectifs	18
1. IDENTIFIER les actions	18
2. INTENSIFIER les actions	18
3. RENFORCER le leadership écologique de la FQCO	19
4. MAINTENIR et renforcer nos relations avec les organismes environnementaux	19
5. ADAPTER le réseau à la nouvelle technologie	19
6. IDENTIFIER les sources de financement	19
7. FAVORISER l'acceptabilité sociale	20
8. COMMUNIQUER les actions et réalisations environnementales	20
Plan d'action	21

Avant-Propos

Le contexte actuel dans lequel se déroule l'activité quad est en pleine évolution. La terre telle qu'on l'a connue il y a 40 ou 50 ans; vaste, sans limite, accueillante, absorbant tout et indestructible, n'existe plus. Elle est devenue petite, avec des ressources limitées, une population grandissante et incontestablement polluée. C'est au premier « Sommet de la terre » à Stockholm (Suède), en 1972, qu'une poignée de femmes québécoises ont porté, à leur retour, le nouveau message d'une terre fragile à protéger. Elles ont créé, par leurs actions, les Conseils régionaux de l'environnement, premier jalon d'une préoccupation grandissante. En 1992, le « Sommet de la terre » se déroulait à Rio de Janeiro (Brésil) où M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence, a imaginé le concept de Charte de la Terre — énoncé des principes fondamentaux permettant un développement durable sur Terre.

La définition et la pratique du développement durable ont évolué depuis ce temps et demeurent un principe adopté par la majorité des grandes entreprises, des gouvernements et des municipalités. À cela, s'ajoute la problématique mondiale du réchauffement accéléré du climat planétaire. Ce phénomène anthropique est dû aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Le CO₂ fait partie de ces gaz à effet de serre et provient, entre autres, des moteurs à combustion, tels ceux des véhicules hors routes (VHR).



Les concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre augmentent depuis le XIXe siècle pour des raisons essentiellement anthropiques, avec un nouveau record en 2012 selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Depuis 1991, d'après les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre du secteur énergétique (toutes sauf celles liées à l'agriculture ou aux incendies, soit 80 % des émissions) ont toujours augmenté d'une année à l'autre.

Les gaz à effet de serre sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuent ainsi à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Le dioxyde de carbone (CO₂) est responsable de près de 65 % de l'effet de serre d'origine anthropique, dont la concentration a augmenté de 47 % depuis 1750.

Cette réalité environnementale, reconnue par l'ensemble des populations, nous amène à un changement social émergent depuis les années 1990, l'acceptabilité sociale. Ce changement, maintenant reconnu dans la pratique d'activités et de projets, influence le mode actuel de gestion de l'activité quad et son devenir.

L'acceptabilité sociale est le résultat d'un jugement collectif, d'une opinion collective, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'une politique ou d'une activité. Ce jugement peut être positif ou négatif et n'est jamais figé dans le temps. Il concerne toutes les échelles territoriales : locale, régionale ou nationale.

De façon générale, il désigne un assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur aux alternatives connues, incluant le statu quo. L'acceptabilité sociale se situe en dehors du cadre gouvernemental et législatif. Une entreprise doit par exemple obtenir l'acceptabilité sociale de ses projets grâce à une acceptation de ses activités par la majorité de la société ou des communautés locales. L'acceptabilité sociale est fortement corrélée à la sociologie des mouvements sociaux et à la responsabilité sociale des entreprises.

C'est à partir de ce mouvement que la direction et les acteurs du milieu de l'activité quad au sein de la FQCQ, des clubs quad et certains partenaires, ont convenu d'établir une profonde réforme de la gestion de l'activité quad dans l'ensemble du réseau provincial et des acteurs enrés au territoire.

Deux aspects concernent cette réflexion qui portera sur la concrétisation d'un nouveau mode de gestion et d'une nouvelle façon de faire.

- La réalité environnementale influencée par l'activité quad
- L'acceptabilité sociale influencée par la compréhension judicieuse des retombées de l'activité quad, de ses pratiques respectueuses et des efforts coordonnés avec ses partenaires sur l'environnement, les écosystèmes et le monde vivant, soit la biodiversité.





Situation actuelle

C'est dans ce contexte que des projets de nettoyage de parcs, de sentiers quad ou de lieux où s'accumulaient des déchets ont pris naissance ces dernières années. Certains clubs quad se sont joints à des partenaires pour faire leur part dans ce nettoyage. Des tonnes de déchets ont été ramassées et redirigées vers des sites de récupération ou d'enfouissement officiels reconnus.

Des projets de caractérisation écologique de traverses de cours d'eau des sentiers quad ont aussi été réalisés à partir de 2018 dans quelques régions. Ces projets visent à connaître l'état des sentiers existant, notamment concernant les problématiques écosystémiques et fauniques des infrastructures. En mettant en évidence les problématiques, les clubs peuvent y remédier et faire un suivi annuel de ces traverses. Ainsi, les problématiques écologiques sont reconnues et réparées et les problèmes environnementaux diminués.

Voilà bien des façons de faire novatrices et écologiques. Toutefois, ces actions sont sporadiques, non reliées, ne font pas partie d'une vision d'ensemble, d'une compréhension commune et d'une planification structurante. Sans cohérence commune au niveau provincial, sans but commun de ce changement nécessaire, sans participation volontaire de l'ensemble des acteurs, il n'y aura pas de réel changement environnemental durable ni d'acceptation sociale véritable.

C'est pourquoi nous considérons a priori les travaux du gouvernement provincial en matière environnementale, notamment, en relation avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Dans cet esprit, nos travaux s'harmonisent avec la stratégie gouvernementale de développement durable et le plan stratégique 2019-2023.

Sa vocation

La Stratégie a pour vocation d'intégrer la recherche d'un développement durable dans toutes les sphères d'intervention du gouvernement, à savoir dans les lois, les politiques publiques et les programmes, afin que ceux-ci participent à la transition vers un Québec plus prospère, vert et responsable.

Pour ce faire, elle établit le programme d'action gouvernemental en matière de développement durable, qui assure un arrimage fort et explicite entre les politiques publiques d'envergure, tout en créant de nouveaux champs d'action qui répondent aux défis sociétaux contemporains. La Stratégie offre de ce fait aux citoyens et aux décideurs une vision d'ensemble sur les priorités nationales, tout en facilitant la concertation entre les ministères et organismes et la complémentarité de leurs interventions.

L'identification des défis prioritaires

À la suite de l'évaluation du contexte, plusieurs défis ont été identifiés. Certains demeurent dans la continuité des stratégies précédentes, alors que d'autres s'inscrivent dans la nouveauté. Les défis ci-dessous ont motivé le choix des objectifs stratégiques 2023-2028 :

Défis environnementaux

- Protéger tous les écosystèmes du Québec
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques
- Donner une place plus importante à la nature dans nos vies

Défis économiques

- Favoriser la compétitivité des entreprises québécoises dans le contexte de transition vers des modèles d'affaires durables et l'adoption de technologies propres
- Prélever de façon durable les ressources naturelles et sécuriser les chaînes d'approvisionnement des entreprises d'ici
- Assurer la disponibilité de la main-d'œuvre en période de pénurie
- Encourager la consommation responsable et soutenir le développement du marché des produits et services durables d'ici, au Québec et sur les marchés d'exportation
- Réaliser une transformation numérique responsable et en tirer le plein potentiel pour atteindre les objectifs fixés

Défis sociétaux

- Valoriser la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que répondre aux besoins et ambitions des Premières Nations et des Inuits
- Assurer une transition socio-écologique juste
- Aborder les enjeux de santé dans une perspective de santé durable
- Le rôle de l'écofiscalité dans la Stratégie 2023-2028

Stratégie gouvernementale de développement durable

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Stratégie gouvernementale de développement durable, 2023-2028. Québec, 2022, 95 pages. Dépôt légal – 2022 Bibliothèque et Archives nationales du Québec »

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a pour rôle de coordonner les actions du gouvernement en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Il gère l'application d'une centaine de lois et de règlements sous sa responsabilité, dont la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Ce cadre réglementaire a pour but de préserver la qualité des milieux de vie des citoyennes et des citoyens ainsi que la biodiversité dans une perspective de prospérité durable, au bénéfice des générations actuelles et futures. Le Ministère exerce ses activités dans les domaines suivants :

- L'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de projets de loi, de projets de règlement et de programmes visant notamment :
 - La prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol;
 - La lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à ces changements;
 - La qualité de l'eau potable;
 - La gestion durable des ressources en eau;
 - La conservation de la biodiversité;
 - La réduction, la mise en valeur et la gestion des matières résiduelles.

...

Dans le cadre de ses mandats de protection de l'environnement et de la biodiversité, le Ministère travaille en collaboration avec plusieurs ministères et organismes québécois. Il entretient également des relations avec les municipalités, les milieux industriel et agricole, les organismes environnementaux et de conservation, les universités et les centres de recherche aux échelles régionale et nationale.

Premier enjeu stratégique :

L'adaptation des modes d'intervention

La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement requièrent la mobilisation de bon nombre d'acteurs. Malgré son vaste champ d'activité, le Ministère ne peut en être seul responsable. Il doit compter sur la collaboration des citoyens, des entreprises et de ses partenaires. Le Ministère entend déployer plusieurs moyens pour que, le Québec, collectivement, puisse faire face aux défis environnementaux et réduire, ainsi, son empreinte écologique. Ce défi demeure significatif puisque le Québec a déjà le plus faible taux d'émission de GES par habitant au Canada.

Plan stratégique 2019 2023

« La présente publication a été réalisée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Dépôt légal – 2019 Bibliothèque et Archives nationales du Québec »

Notre approche, par la réalisation de cette politique, se veut un point tournant dans la gestion de l'activité quad au Québec, visant à soutenir le gouvernement par notre collaboration et notre soutien dans l'atteinte de ces objectifs. La Fédération Québécoise des Clubs Quads, leader provincial en la matière et reconnu mondialement, désire s'adapter aux défis sociétaux et contribuer positivement à la mise en place d'un développement durable afin d'assurer et de respecter les besoins des générations actuelles et futures.

Nous proposons une innovation dans le monde des véhicules hors route par notre volonté d'intervenir directement sur des actions concertées et constructives afin de contribuer au maintien et à l'amélioration d'un environnement sain, de la préservation de la biodiversité, de la diminution des GES et de la qualité de vie des citoyens.

Pour assurer l'atteinte de nos objectifs, nous bonifions cette politique d'un plan d'action concret et structuré permettant à la FQCQ et aux acteurs impliqués comme partenaires (clubs, municipalités, MRC, organismes environnementaux, ministères et autres) de concerter leurs actions dans une vision commune et complémentaire.

Il va sans dire que nous ne pourrions atteindre ces objectifs sans un fort appui du gouvernement du Québec. Notre collaboration au niveau provincial demeure toujours garante de la réussite dans la gestion d'une activité de loisir et touristique en pleine croissance qu'est le quad. Nous avons à cœur que le quad se pratique de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement, des communautés et des autres utilisateurs du territoire.



Cette compréhension, cette réflexion, cette réalité dont on ne peut plus échapper ont donné lieu à des discussions au sein de la FQCQ et de ses partenaires pour arriver à s'entendre sur l'urgence d'agir. La première action entreprise par la FQCQ est la création d'un comité de travail appelé: Sous-comité responsabilité environnementale et écologique. Ce comité permanent est formé d'un représentant du Conseil d'administration de la FQCQ, d'un représentant des Associations régionales, de la directrice communication marketing, d'un agent de liaison, du coordonnateur des opérations et sous la responsabilité d'un administrateur du Conseil d'administration.

Cette politique écologique et cette planification stratégique environnementale de la FQCQ, qui l'accompagne, sont les premiers travaux de ce comité.

Dans une logique où s'imbriquent des actions locales et régionales qui soutiennent une volonté territoriale globale, nous devons considérer l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi nous incluons chaque maillon pour former notre méthode cohérente. En plus simple, l'organigramme suivant forme notre canevas de base.



Problématique



Nous voilà bien avancés dans nos réflexions et la mise en commun de notre préoccupation environnementale et sociale qui trace les prémisses d'actions concrètes et structurantes. Mais avant de poursuivre, précisons encore quelques points.

L'aménagement actuel d'infrastructures de sentiers quad est encadré par la réglementation gouvernementale et respecte inévitablement les écosystèmes, la faune et les besoins de quiétude sociale.

La réelle problématique environnementale concerne les vieilles installations non caractérisées ou les travaux faits sans respecter les normes d'aménagement. Malgré tout, des impacts demeurent: fragmentation des habitats, sédimentation dans les cours d'eau, activités humaines présentes sur le territoire d'espèces animales, transport de pathogènes en milieu agricole, gaz à effet de serre produit, compactage du sol et capacité de support du milieu, déchets laissés dans l'environnement, entretien des chemins déficients ayant un impact sur les milieux humides et aquatiques, détérioration des sites et des paysages exceptionnels comme des sites de nidifications, de peuplements exceptionnels, d'arbres centenaires, d'espèces menacées et vulnérables, etc.

La FQCQ réalise des actions citoyennes et environnementales, mais la diffusion de ces pratiques est déficiente et peu connue du public et des partenaires. L'acceptabilité sociale n'est pas gagnée uniquement par les actions positives, mais aussi par la diffusion de ces actions.

La crédibilité sociale et environnementale devient nécessaire afin de garder et de développer l'accès aux services qui sont agglomérés dans les zones urbaines. Les décideurs municipaux n'ont pas toujours cette compréhension pour prendre des décisions de droit de passage nécessaires à l'activité quad et à son intégration à l'économie locale et régionale tout en s'intégrant à l'apport touristique.

Afin de comprendre davantage la situation actuelle du quad et de son intégration au milieu, regardons quelques détails contenus dans des données reconnues.



Quelques statistiques

- **Les membres, clubs et bénévoles**

- 440 000 quads et motos hors routes immatriculées au Québec
- 56 000 membres à la FQCO, 2 000 membres FQMHR pour 32 000 véhicules immatriculés, donc un taux d'adhésion de 19,3% du parc global du Québec.
- 109 clubs quads au Québec
- 3000 bénévoles engagés au développement de l'activité

- **Le réseau**

- 5 800 km de sentier d'hiver
- 12 100 km de sentier d'été
- 7 500 km de sentier 4 saisons
- 10,3 M\$ investis annuellement en réfection de sentier et d'infrastructure et en surfacage de sentier.

- **Les retombées financières**

- 1,5 Milliard \$ en retombées annuelles au Québec en 2014
- 275 M\$ en taxes gouvernementales
- 481 M\$ en salaires
- 634 M\$ en valeur ajouté au PI



- **Actions citoyennes**

- Infrastructures touristiques pour la communauté
- Réfection de routes forestières, infrastructures et ouvrages d'art (ouvertes à la communauté)
- Opérations de nettoyage, etc.

- **Émission des gaz à effet de serre**

- Avec un kilométrage moyen de 5000 km/an, un quad moyen émet 2,0t de CO₂ dans l'atmosphère, donc 56 000 membres émettront 112 000t.
- Afin de compenser cette émission annuelle, en considérant qu'un arbre absorbe 167 kg de carbone par année, il faudrait planter 650 000 arbres qui capteront les GES année après année.



Enjeux

AXES D'INTERVENTION



1. CONNAISSANCE DES PROJETS ET ACTIONS ACTUELS

Enjeux

Nous n'avons pas d'inventaire ou de données de la situation concernant les actions réalisées par les clubs, les Associations régionales, la fédération ou nos partenaires concernant les retombées environnementales. Notamment concernant les écosystèmes, la faune, les problèmes de poussière, le bruit, ainsi que les compensations des émissions de gaz à effet de serre.

Il est nécessaire, avant tout, de connaître nos actions en ce sens. Le premier objectif sera donc rattaché à cet enjeu.

2. MULTIPLIER LES ACTIONS

Enjeux

Suite à ce portrait de nos actions actuelles, qui devra être exhaustif, nous pourrions envisager d'améliorer la pratique par des actions positives. L'enjeu réside dans l'adaptation et la modification significative de l'expertise des ressources humaines en place pour mener davantage d'actions, de projets et de travaux dans un contexte, un environnement et une vision intégrant ces aspects environnementaux. Cet enjeu sera couvert par l'atteinte du deuxième objectif.

3. MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES RELATIONS

Enjeux

Pour assurer une bonne collaboration dans la nouvelle orientation d'intervention sur le territoire afin de rendre accessible l'activité quad dans un contexte de développement durable, l'enjeu de s'associer à des partenaires dont l'expertise est démontrée dans le domaine environnemental est primordial à considérer. Le réseautage actuel, les partenaires potentiels, convenir de relations complémentaires, appartiendra au troisième objectif.

4. RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Enjeux

Les fabricants de VTT, l'évolution technologique et la croissance de pratiquants et de propriétaires de quads nous amènent vers un enjeu de taille; l'adaptation des infrastructures à cette évolution. Nous sommes passés de la motoquad à l'autoquad, d'une activité estivale à une activité de quatre-saisons et maintenant en phase de passer au quad électrique.

Comment les sentiers et les traverses de cours d'eau devront s'adapter pour contenir l'érosion et la dégradation des écosystèmes avec des véhicules de plus en plus lourd et de plus en plus large ? Comment une demande à venir d'électrification des tracés pourra être répondue dans un environnement forestier sans réseau électrique ? L'enjeu est de taille, mais pourtant garant d'un avenir positif, écologique et durable de l'activité. L'objectif quatre permettra de considérer cet enjeu.

5. FINANCEMENT COHÉRENT

Enjeux

Aurons-nous le pouvoir de nos ambitions ? Les ressources financières seront le cinquième enjeu. Nous devons trouver le financement pour mettre en place des actions nouvelles, dans un contexte novateur et une nouvelle vision des responsabilités des acteurs du milieu du quad. Des ressources financières sont disponibles, pourquoi ne pas les utiliser.

6. LEADERSHIP POSITIF

Enjeux

Comment la FQCQ pourra-t-elle entraîner un mouvement positif de par son exemple, son soutien et son leadership dans cette nouvelle mouvance ? Voilà encore un enjeu considérable qui sera traité au sixième objectif. Ici, le proverbe qui dit : Fais ce que je dis, ne fait pas ce que je fais n'a pas sa place. La FQCQ devra s'impliquer volontairement, considérablement, même en dehors de sa zone de confort et de confiance pour montrer l'exemple et démontrer l'action juste au niveau environnemental.

7. GAGNER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Enjeux

La croyance populaire n'est pas toujours en faveur de l'activité quad, au sein de la population, mais aussi auprès de partenaires nécessaires pour la bonne pratique du quad. Pensons à certains élus, des propriétaires terriens, des fonctionnaires ou des politiciens, comment pourront nous influencer leur mentalité concernant le quad et les problématiques soulevées par ces défenseurs pures et dures d'un environnement sans VHR ? L'enjeu de la séduction de ces réfractaires déterminants pour l'activité quad pourra être cautionné par l'objectif 7.

8. DIFFUSER, COMMUNIQUER, FAIRE SAVOIR

Enjeux

Il faut que tout le monde en parle... Pourrons-nous assurer la diffusion efficace dans toute la communauté quad, en dehors de la communauté quad, auprès de nos partenaires actuels et à venir et au sein de la population ? Voilà le réel enjeu pour favoriser l'acceptabilité sociale. Sans la diffusion des orientations, des mesures mises en place et des actions constructives au niveau de l'environnement, répondre aux sept premiers enjeux n'aura que peu d'effet sur la pratique et l'acceptabilité sociale. L'enjeu de la diffusion de ces informations concernera l'objectif 8.



But

Identifier et intensifier les actions en matière d'environnement, afin d'établir les orientations prioritaires de la Fédération Québécoise des Clubs Quads, pour assurer la cohésion et l'harmonisation des actions dans toutes les sphères d'activité de l'organisation et à toutes les échelles territoriales : provinciale, régionale et locale.

“

IL N'Y A PAS DE PASSAGERS SUR LE VAISSEAU TERRE.
NOUS SOMMES TOUS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE.

MARSHALL MCLUHAN



Objectifs

1. IDENTIFIER les actions

- Les actions qui ont des répercussions sur les écosystèmes
- Les actions qui ont des retombées sur la biodiversité
- Les actions qui ont des retombées sur la poussière et la sédimentation
- Les actions qui ont des retombées sur le bruit
- Les actions qui ont des retombées sur la qualité des sites et des paysages
- Les actions qui ont des retombées sur les émissions de gaz à effet de serre (CO₂)

2. INTENSIFIER les actions

- Les actions qui ont des retombées positives sur les écosystèmes
- Les actions qui ont des retombées positives sur la biodiversité
- Les actions qui ont des retombées positives sur la poussière et la sédimentation
- Les actions qui ont des retombées positives afin de diminuer le bruit
- Les actions qui ont des retombées positives sur la qualité des sites et des paysages
- Les actions qui ont des retombées positives sur les émissions de gaz à effet de serre (CO₂) ou de compensation

3. MAINTENIR et renforcer nos relations avec les organismes environnementaux

- Identifier les organismes partenaires actuels
- Identifier les organismes partenaires potentiels
- Maintenir, développer et renforcer nos liens de communication avec ces organismes
- Réaliser des projets en collaboration avec les organismes environnementaux.

4. ADAPTER le réseau à la nouvelle technologie

- Maintenir et adapter le réseau de sentiers aux nouveaux créneaux d'autoquad sur le marché
- Suivre et adapter le réseau de sentiers aux véhicules électriques

5. IDENTIFIER les sources de financement

- Mettre à jour une liste des programmes offerts pour améliorer le réseau et la pratique dans une vision environnementale de l'activité

6. RENFORCER le leadership écologique de la FQCQ

- Diffuser les actions positives aux clubs quad, aux partenaires et à la population
- Inclure la pratique écologique de la FQCQ dans la réalisation du congrès et de l'AGA
- Informer et soutenir techniquement et financièrement les clubs quad
- Informer les usagers quad
- Maintenir et adapter le réseau de sentiers aux normes évolutives environnementales
- Repenser l'implication et la responsabilité des acteurs impliqués dans le développement de projets écologiques ou environnementaux et proposer des manières de faire.

7. FAVORISER l'acceptabilité sociale

- Favoriser une stratégie de consultation et de concertation concernant les actions environnementales
- Participer aux activités d'autres organismes même en dehors du réseau de sentiers quad

8. COMMUNIQUER les actions et les réalisations environnementales

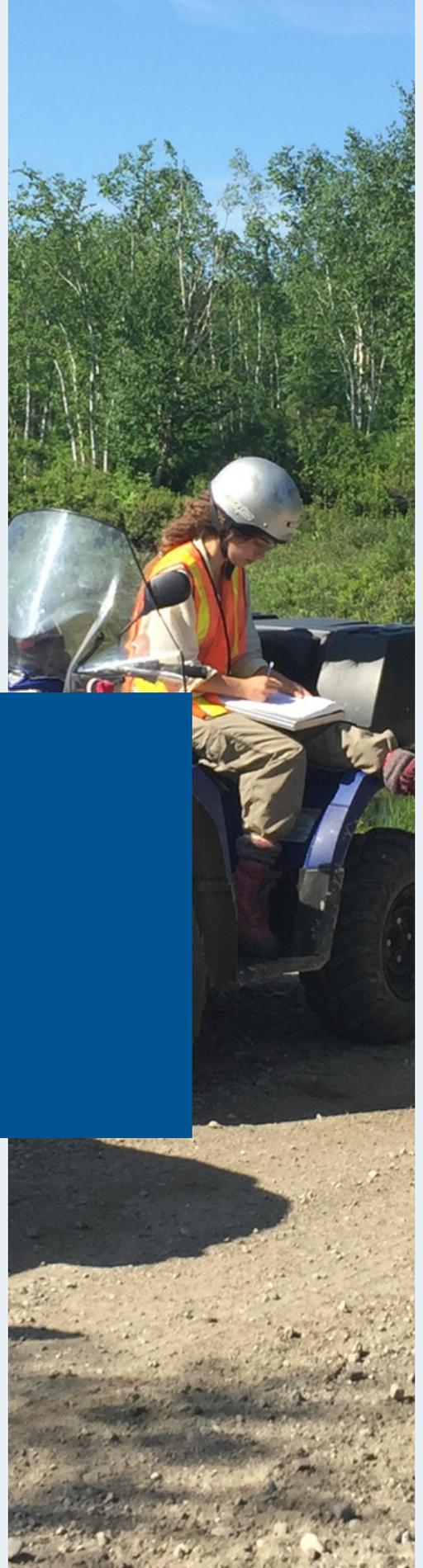
- Diffuser la politique environnementale et les actions positives (de la FQCQ, des Régions et des clubs)
 - À l'interne : Employés, CA, bénévoles...
 - Aux partenaires : Ministères, MRC, municipalités, organismes...
 - Aux membres des clubs
 - Au grand public



Dans la partie suivante, nous élaborerons les actions à poser en lien avec les objectifs exposés. Les interventions retenues permettront de réaliser le cœur de ce document qui se dépeindront ainsi sur l'ensemble du territoire québécois. C'est par la responsabilisation volontaires des acteurs du quad, par la synergie des partenariats efficaces et la synchronisation structurante que la mise en place d'une planification d'une telle envergure prendra forme.



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES **CLUBS QUADS**



Plan d'action

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS

MISSION de la FOCCQ : Favoriser une activité quad sécuritaire et durable sur un réseau de sentiers de qualité, par la mobilisation des ressources nécessaires, au bénéfice des clubs et des quadistes.

VISION de la FOCCQ : Être le leader confirmé de l'activité quad au Québec, la référence dans la pratique durable du quad et un partenaire de développement économique reconnu, respecté et bien implanté dans les collectivités.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE

2023-2025

Ce plan d'action sur trois ans sera mis à jour annuellement par le comité en mars

BUT : Identifier et intensifier les actions afin d'établir les orientations prioritaires de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FOCCQ) en matière d'environnement, pour assurer la cohésion et l'harmonisation des actions dans toutes les sphères d'activité de l'organisation et à toutes les échelles territoriales : provinciale, régionale et locale

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
Connaissance des projets et actions actuels	Identifier les actions qui ont des répercussions sur : Écosystème Biodiversité Poussière Bruit Qualité des sites et des paysages Gaz à effet de serre	Par sa pratique ainsi que par la réalisation et la maintenance des infrastructures de sentiers et des traverses de cours d'eau, les activités quads ont des répercussions sur l'environnement, les écosystèmes et la faune.	Inventorier les actions réalisées par les clubs membres de la FOCCQ concernant la protection des écosystèmes et de la biodiversité	Directeur des opérations	Mai-24	- \$
			Inventorier les actions réalisées par les clubs membres de la FOCCQ afin de diminuer la poussière près des citoyens riverains, des lieux agricoles sensibles, les espèces menacées, les habitats sensibles, etc.	Directeur des opérations	15-Mai-23	- \$

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
			<p>Inventorier les actions réalisées par les clubs membres de la FOCQ afin de diminuer le bruit près des citoyens riverains, des lieux agricoles sensibles, les espèces menacées, les habitats sensibles, etc.</p> <p>Demande soumission à une firme spécialisée pour : - Calculer le tonnage de gaz à effet de serre engendré par l'activité quad des membres des clubs membres de la FOCQ. - Proposer des modalités de compensation pour ces gaz. Exemple de firmes : Carbone boréal, Arbres évolution, Planetair.</p>	<p>Directeur des opérations</p>	15-Mai-23	- \$
			<p>Compléter et déposer une demande de subvention pour ce projet à la Fondation de la faune</p> <p>Selon leur succès, classer les actions identifiées selon chaque catégorie (écosystème, biodiversité, poussière, bruit, qualité des sites et des paysages) à l'objectif 1 (identification des actions).</p>	<p>Michel Laurendeau et Bruno Boucher</p>	15-Avr-23	
Intensifier les actions	Intensifier les actions à succès qui ont des retombées sur : Ecosystème Biodiversité Poussière Bruit Qualité des sites et des paysages Gaz à effet de serre	Certains projets et actions identifiés dans le premier objectif peuvent être classés selon le succès obtenu et être priorisés comme solutions éventuelles	Promouvoir dans un plan de communication ces actions auprès des associations régionales et des clubs membres de la FOCQ	<p>Directeur des opérations</p> <p>Département de communication de la FOCQ</p>	30-Mai-23	- \$
					En continu	- \$

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
			<p>Suite à la consultation et à l'obtention d'une subvention de la Fondation de la Faune, de l'objectif 1 (identification des actions), réaliser les actions de compensation de gaz à effet de serre</p>	Direction FQCCQ	Mar-24	?
			<p>Compléter une demande de subvention à la Fondation de la Faune pour créer et réaliser un mode de certification de sentiers éco et socialement responsables (Guide d'aménagement) en collaboration avec une firme spécialisée.</p>	Michel Laurendeau et Bruno Boucher	Nov-23	?
			<p>Suite à l'obtention de la subvention, créer et réaliser un mode de certification de sentiers éco et socialement responsables en collaboration avec une firme spécialisée.</p>	Sous-comité Environnement	Avr-25	
			<p>Créer une signalisation environnementale uniforme pour les clubs quad du Québec et l'inclure dans la norme d'écosentier.</p>			
			<p>Créer un logo qui représente le sceau de certification de sentiers éco et socialement responsables.</p>	Département de communication de la FQCCQ	Avr-25	?

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
	Démontrer une intention claire, forte et inclusive	L'importance de l'inclusion d'une préoccupation environnementale ne transparaît pas dans les documents de la FOCCQ. Dans le document : "Plan stratégique et modèle d'affaires, FOCCQ 2022" Le mot environnement n'apparaît que 2 fois, pas nécessairement de façon positive et n'apparaît pas dans le plan stratégique.	Inclure la préoccupation environnementale dans le document : "Plan stratégique et modèle d'affaires, FOCCQ 2022" (dans Diagnostic et/ou Zones d'amélioration et/ou mission, et/ou Vision et/ou Valeurs, et/ou Engjeux, et/ou...)	Direction générale	Juin-23	0
	Inclure la pratique écologique de la FOCCQ dans la réalisation du congrès et de l'AGA	Le déplacement des membres, les achats et toutes les activités relier au congrès et à l'AGA génèrent des retombées sur l'environnement et les gaz à effet de serre	Réaliser une activité écoresponsable avec le congrès et l'AGA de la FOCCQ afin de démontrer notre leadership en la matière.	Direction générale et département environnemental	Mai-juin 2024	?
	Repenser l'implication et la responsabilité des acteurs impliqués dans le développement de projets écologiques ou environnementaux et	En général, la mission des clubs quads est d'encourager, promouvoir et développer la pratique sécuritaire et organisée du quad. Le volet	Créer un département environnemental à la FOCCQ et nommer un employé attiré, à temps partiel, à ce département (suivre les dossiers, connaître les subventions, répondre aux questions en ce domaine).	Direction FOCCQ	Avr-24	?

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
	proposer des manières de faire	environnemental et écologique ne fait pas partie de la mission des clubs.	Embaucher, à temps plein, un responsable du département environnemental de la FQCCQ qui agira à titre de service-conseil et technique pour les clubs ainsi que d'auditeurs pour la certification de sentiers éco et socioresponsables.	Direction FQCCQ	Avr-25	?
			Promouvoir le département environnemental auprès des Clubs Quads à partir du plan de communication	Département de communication de la FQCCQ	En continu	- \$
			Effectuer une veille environnementale (nouveau, lois et règlements)	Service aux clubs	En continu	- \$
	Maintenir et adapter le réseau de sentiers aux normes évolutives environnementales	Comment arrimer les préoccupations des clubs quad avec celles environnementales?	Créer les nouveaux sentiers ainsi que l'entretien de ceux existants selon le mode de certification de sentiers éco et socioresponsables.	Département de géomatique de la FQCCQ, directeur des opérations, les associations régionales et clubs	Avr-25	Par projet
			Soutenir les clubs désirant réaliser des projets de caractérisation d'habitats fauniques, notamment les traverses de cours d'eau et la mise aux normes des infrastructures déficientes.	Département de géomatique de la FQCCQ, directeur des opérations les associations régionales et les clubs	En continu	Par projet

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
Maintenir et renforcer nos relations avec les organismes environnementaux	Identifier les organismes partenaires actuels	La FQCCQ et les clubs membres de la FQCCQ interviennent parallèlement (en silo)	Créer un boffin des partenaires provinciaux et par régions administratives avec description de leurs missions, expertise et projets effectués avec les clubs quad.	Service aux clubs	Mai-24	- \$
			Diffuser les actions positives aux clubs quads, aux partenaires et à la population	Mettre en action le plan de communication spécifique dans l'optique d'intégrer l'environnement dans les projets des clubs quads.	Département de communication de la FQCCQ	En continu
	Informers les usagers quad	Les usagers quads ne connaissent pas la dynamique des efforts de la FQCCQ, des associations régionales, des clubs et des bénévoles au niveau environnement.	Réaliser un plan de communication spécifique dans l'optique d'intégrer l'environnement dans les projets des clubs quads.	Département de communication de la FQCCQ	En continu	- \$
			Les bénévoles et employés des clubs quads n'ont pas les compétences ni le temps pour intégrer l'environnement dans leur projet.	Aider les associations régionales, les clubs quads et les agents de liaison.	Département environnemental de la FQCCQ Les agents de liaison et le directeur des opérations	En continu

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
	Identifier les organismes partenaires potentiels	avec différents intervenants. Il existe plusieurs organisations avec qui il serait judicieux de collaborer	Identifier une personne-ressource pour les clubs dans chaque organisme local, régional et provincial. Inclure dans le bottin des partenaires les organisations potentielles.	Chaque club membre de la FQCCQ, agent de liaison et service aux clubs.	Mai-24	- \$
	Maintenir, développer et renforcer nos liens de communication avec ces organismes	Maintenir les contacts périodiquement	Maintenir à jour le bottin des partenaires chaque année avec la personne-ressource de chaque organisation.	Service aux clubs	En continu	- \$
	Réaliser des projets en collaboration avec les organismes environnementaux	Quelques projets se réalisent selon l'intérêt des clubs tout en favorisant les initiatives à plus grande échelle	Choisir en priorité des firmes environnementales locales et régionales Soutenir en recherche de financement, en montage de projets, en planification, en supervision et partenariat par la FQCCQ Créer un fond vert pour les projets à caractère environnemental	Chaque club membre de la FQCCQ, agent de liaison FQCCQ. Département environnemental, Directeur des opérations et agent de liaison FQCCQ	En continu Juin-24	- \$ 1\$/memb bre

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
			Promouvoir le fond vert par le biais du plan de communication.	Département de communication de la FQCCQ	2024-04-01 En continu par la suite	?
	Maintenir et adapter le réseau de sentiers aux nouveaux crèneaux d'autoquad sur le marché	Les sentiers ont été créés il y a des dizaines d'années pour des motoquads et doivent s'adapter aux nouveaux véhicules plus larges, plus lourds et plus dynamiques qui ont un impact plus important sur la surface de roulement.	Intégrer cette réalité dans le nouveau mode de certification de sentiers éco et socialement responsables.	Département environnemental de la FQCCQ	Avr-25	?
Adapter le réseau à la nouvelle technologie	Suivre et adapter le réseau de sentiers aux véhicules électriques	Le gouvernement s'est engagé à diminuer les gaz à effets de serre et la FQCCQ doit suivre concrètement le mouvement en étant leader dans ce domaine.	Effectuer une veille technologique auprès de l'industrie des véhicules hors route plus précisément ceux de loisirs. Planifier un projet pilote dans une région.	Département environnemental de la FQCCQ Direction générale, département environnemental, directeur des opérations et agent de liaison de la FQCCQ	En continu Mai-25	- \$?

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
Identifier les sources de financement	Mettre à jour une liste des programmes offerts pour améliorer le réseau et la pratique dans une vision environnementale de l'activité.	Le milieu du quad est à l'aise avec les subventions pour le VHR, mais celles environnementales sont plutôt méconnues.	Créer un bottin des subventions utiles pour le VHR en incluant les subventions à caractère environnemental	Service aux clubs	En continu	- \$
			Mettre à jour le bottin chaque année.	Service aux clubs	Annuellement	- \$
Favoriser l'acceptabilité sociale	Favoriser une stratégie de consultation et de concertation concernant les actions environnementales	Les clubs quad et les associations régionales travaillent souvent en silo.	Lors des projets d'aménagement, consulter à priori les différentes instances, le voisinage, les partenaires, les organismes environnementaux et les autres utilisateurs (À inclure dans la certification).	Chaque club membre de la FOCQ, agent de liaison et association régionale	En continu	- \$
	Participer aux activités d'autres organismes même en dehors du réseau de sentiers quad	Certains clubs quads participent déjà à ce genre d'activité, qui pourraient être répandus à plus grande échelle.	Répondre positivement aux demandes faites aux clubs quads, de participer à des activités organisées par une autre organisation que le quad.	Clubs membre de la FOCQ et agent de liaison	En continu	- \$

AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	DESCRIPTION	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	COÛTS
Communiquer les actions et réalisations environnementales	Diffuser la politique environnementale et les actions positives de la FQCCQ, des régions et des clubs quads - À l'interne : Employés, CA, bénévoles, etc. - Aux partenaires : ministères, MRC, municipalités, organismes, etc.	Les clubs quads et la FQCCQ effectuent déjà quelques actions positives au niveau environnemental et la diffusion de ses actions et de celles à venir est à améliorer afin de redorer l'image environnementale de la FQCCQ et de la pratique quad.	Réaliser un plan de communication spécifique dans l'optique d'intégrer l'environnement dans les projets des clubs quads et toutes les actions de ce présent plan d'action.	Départements de communication et de l'environnement de la FQCCQ	En continu	- \$